





AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL AGENT DE MAITRISE (PROMOTION INTERNE)

SESSION 2023

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados organise **l'examen professionnel d'agent de maîtrise territorial (promotion interne**) pour les collectivités et établissements publics territoriaux du Calvados, de La Manche et de l'Orne.

Conditions d'inscription

L'examen professionnel d'agent de maîtrise territorial est ouvert aux adjoints techniques territoriaux ou aux adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant, au moins sept ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques <u>ou</u> les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins sept ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois. Les conditions sont à remplir au plus tard le 1^{er} janvier 2024.

Date de l'epreuve ecrite : jeudi 26 janvier 2023 à Caen ou sa périphérie.

PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE PREINSCRIPTION : du 6 septembre 2022 au 12 octobre 2022

Soit **lors d'une préinscription** sur le site Internet du Centre de Gestion du Calvados : <u>www.cdg14.fr</u> et par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr ». (23 h 59 dernier délai - heure métropolitaine).

Soit à l'accueil du CDG14, aux horaires habituels d'ouverture - un ordinateur et une imprimante sont mis à disposition.

Soit **par voie postale** : adresser une demande écrite individuelle, dans le délai imparti comportant les nom(s) prénom(s), adresse, email et n° de portable du demandeur au siège du CDG14. (*cachet de la poste ou preuve de dépôt faisant foi*).

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE PREINSCRIPTION : Le 20 octobre 2022. Les candidats devront remettre/transmettre leur dossier de préinscription dûment complété et signé au CDG14 :

- Soit **par voie dématérialisée**. Le candidat pourra déposer son dossier d'inscription dûment complété et signé sur son « espace sécurisé candidat » sur le site internet du CDG14 : www.cdg14.fr en utilisant son « identifiant » et son « mot de passe » www.cdg14.fr en utilisant son « identifiant » et son « mot de passe » www.cdg14.fr en utilisant son « identifiant » et son « mot de passe » et devra impérativement clôturer/valider son inscription au plus tard le 20/10/2022 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine).
- Soit à l'accueil du CDG14, aux horaires habituels d'ouverture,
- Soit par voie postale au siège du CDG14. cachet de la poste ou preuve de dépôt faisant foi

La préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le CDG14, du dossier. Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté. Seront acceptés uniquement les dossiers originaux (signature manuscrite originale) ou dossier transmis en dématérialisation, après signature, par dépôt sur l'espace sécurisé du candidat. Tout dossier déposé par voie dématérialisée devra impérativement être clôturé au plus tard le 20/10/2022 (23 h 59 dernier délai heure métropolitaine). Dans le cas contraire, la pré-inscription en ligne sera annulée (voir la procédure de dépôt par voie dématérialisée téléchargeable sur le site du CDG organisateur).

Tous renseignements complémentaires et en particulier les conditions de candidatures pourront être communiqués par le service concours du CDG 14

HORAIRES D'OUVERTURE DU CDG 14

Du Lundi au Vendredi : de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures (le vendredi 16h30) 2 impasse Initialis - CS 20052 – 14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX